



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Agence nationale de l'habitat
8 avenue de l'opéra – 75 001 PARIS

FICHE DESCRIPTIVE D'ACTIVITES - APPRENTISSAGE

Fonction publique

Fonction publique de l'Etat

Intitulé du poste

Apprenti(e) contrôle interne financier

Affectation

Direction/pôle : Direction des affaires financières et comptables (DAFC)

Service/département : Département Pilotage

Maitre d'apprentissage pressenti : Gaël THOMAS

Déplacement : oui non

Localisation : Opéra Wojo

Contrat

Durée hebdomadaire de travail : 35h

Télétravail possible : oui non

Descriptif du poste

Missions confiées à l'apprenti *sous la supervision du maître d'apprentissage*

(max 3000 caractères)

Intégré au département Pilotage de la Direction des Affaires financières et comptables, l'apprenti(e) participera activement aux travaux de contrôle interne financier. Il/elle participera à la sécurisation des processus comptables et budgétaires, à l'analyse des risques et à l'amélioration des procédures. L'apprenti sera plus particulièrement chargé de :

1. Contribuer à la cartographie des risques financiers
2. Aider à la formalisation et à la mise à jour des procédures
3. Concourir à des actions de sensibilisation des bonnes pratiques
4. Contribuer à la préparation de réunion interne, de comité de pilotage,
5. Participation à des réunions de travail internes et comité de pilotage

aDescriptif du profil recherché

Profil recherché

Licence (Bac +3) ou Master (Bac +4/5) en cursus de contrôle interne / cursus comptable

Compétences

Savoir :

- Connaissances de base en gestion financière et/ou comptabilité publique
- Maitrise des outils bureautiques (Excel, Powerpoint)
- Intérêt pour le contrôle interne et l'audit

Savoir-faire :

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Rechercher et fiabiliser une donnée ou information
- Rendre compte et rédiger

Savoir-être :

- Rigueur
- Sens de l'organisation
- Aisance relationnelle (écrit et oral)

Éléments de candidature

CV + LM obligatoire

A PROPOS DE L'OFFRE

Descriptif de l'employeur

L'Anah agit pour la rénovation, l'amélioration et l'adaptation de l'habitat privé dans tous les territoires et au bénéfice de tous les Français. L'Agence aide les propriétaires à concevoir et à réaliser leurs projets de travaux, en leur accordant des aides financières. Elle finance également les collectivités locales et leurs opérateurs dans le cadre de leur politique locale de l'habitat pour intervenir sur leur territoire, rénover les centre-anciens et lutter contre les logements vacants ou indignes.

L'Anah pilote France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat. Elle est l'un des acteurs majeurs de la politique de rénovation énergétique des logements grâce à la distribution de MaPrimeRénov'. En 2025, l'Agence a accordé 4,39 milliards d'euros d'aides pour permettre la rénovation de près de 379 428 logements.

Aujourd'hui l'Anah accompagne aussi la perte d'autonomie avec MaPrimeAdapt', la principale aide de l'État pour l'adaptation à la perte d'autonomie pour les personnes âgées ou en situation de handicap.

L'Agence compte plus de 300 agents de profils extrêmement diversifiés, de tous statuts (fonctionnaires, contractuels, apprentis, stagiaires...). Le panel des expertises recherchées est aussi large que les métiers de l'Agence sont variés.

Descriptif du service

Au sein de la Direction des Affaires Comptables et Financières (DAFC), les principales missions du département pilotage sont :

- Etablir la trajectoire financière de l'Agence,
- Piloter la programmation annuelle et pluriannuelle des crédits d'interventions, de fonctionnement, d'investissement et de personnel,
- Elaborer le budget de l'Agence, piloter et contrôler son exécution,
- Piloter le dispositif de contrôle interne budgétaire et comptable de l'Agence,
- Produire les différents reporting de l'Agence,
- Assurer la tenue des comptabilités,
- Piloter la politique achat.

Il est composé de 14 agents répartis sur 3 services.

Le département interagit avec les parties prenantes suivantes :

En interne :

- Au sein de la DAFC avec le département gestion,
- Au sein de l'Agence, avec toutes les directions et pôles.

En externe :

- Avec les DREALS,
- Avec les ministères de tutelles et le CBCM.